



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2003/66/Corr.1  
31 mars 2003

FRANÇAIS  
Original: FRANÇAIS et ESPAGNOL

ESPAGNOL ET FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-neuvième session  
Point 11 e) de l'ordre du jour

**DROITS CIVILS ET POLITIQUES, NOTAMMENT: LA QUESTION  
DE L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE**

**Rapport soumis par M. Abdelfattah Amor, Rapporteur spécial sur la liberté  
de religion ou de conviction, conformément à la résolution 2002/40  
de la Commission des droits de l'homme**

Corrigendum

Paragraphe 64, troisième ligne : «*l'Inde*» doit être remplacé par «*le Pakistan*».

Paragraphe 70, cinquième ligne: «*orthodoxe*» doit être remplacé par «*peu orthodoxe*».

-----